



Le Saint-Siège

JEAN-PAUL II

ANGÉLUS

Dimanche 7 janvier 1979

1. En la fête de l'Épiphanie, l'Église remercie Dieu du don de la foi dont ont bénéficié et bénéficient encore tant d'hommes, de peuples et de nations. Et précisément ces trois hommes (selon la tradition) venus d'Orient, les Rois mages qui vinrent à Bethléem, sont parmi les premiers témoins et les premiers bénéficiaires de ce don. En eux la foi, entendue comme ouverture intérieure de l'homme, réponse à la lumière, à l'Épiphanie de Dieu, trouve son expression limpide. Dans cette ouverture à Dieu, l'homme aspire éternellement à se réaliser lui-même. La foi est le commencement de cette réalisation, et elle en est la condition. En remerciant Dieu du don de la foi, nous le remercions en même temps de la lumière, du don de l'Épiphanie et du don de notre ouverture à la lumière de Dieu. Telle est aussi la signification de la fête par laquelle l'Église exprime, jusqu'au bout pour ainsi dire, la joie de Noël, de la naissance de Dieu.

2. Depuis plus d'un siècle, une grave accusation a été portée contre le croyant. La religion, dit cette accusation, « aliène l'homme », ce qui veut dire qu'elle le priverait de ce qui est substantiellement humain. Une séparation radicale a été établie entre ce qui est « substantiellement humain » et ce qui est « transcendant ». On a repris dans les temps modernes la vieille formule : « *Altiora te non quaeras* — ne recherche pas ce qui est au-dessus de toi ». Contrairement à cette accusation et à cette interdiction, les Rois mages venus d'Orient se sont empressés de se rendre à Bethléem, et avec eux tant et tant d'autres. Tous en portent témoignage : ce qui est « substantiellement humain » s'exprime non pas dans la formule que je viens de citer, mais dans une autre tout aussi ancienne : « *Altiora te quaeras* — recherche ce qui est au-dessus de toi ». Est-il possible de parler de ce qui est « substantiellement humain » sans recourir à l'expérience complète de l'homme ? Qui a le droit d'affirmer que cette expérience complète de l'homme s'exprime dans la formule : « *Altiora te non quaeras* » ? Qui a le droit d'affirmer que l'homme se réalise pleinement en se refermant sur lui-même et non en s'ouvrant, comme le dit la formule : « *Altiora te quaeras* » ?

3. Aujourd'hui, on invoque souvent, et avec raison, le principe de la liberté religieuse. C'est là l'un des droits les plus fondamentaux de l'homme. Le II^e Concile du Vatican a consacré un de ses documents à la liberté religieuse. De plus en plus souvent, dans les documents législatifs, ce droit occupe une place clef. Mais beaucoup reste encore à faire pour que ce principe soit appliqué correctement dans la vie sociale, publique, nationale, internationale. Et ici il n'y a pas d'autre voie que celle-ci : il faut libérer l'homme croyant de l'accusation d'aliénation. Cette accusation est précisément la cause de grands maux infligés aux hommes au nom du « progrès » de l'homme. Il faut laisser les Rois mages aller à Bethléem. Avec eux, chemine tout homme qui reconnaît que son humanité se définit par la vérité de son ouverture à Dieu, par la vérité qui s'exprime dans la phrase : « *Altiora te quaeras* ». On ne peut imposer aux

hommes une formule opposée. Le principe même de la liberté religieuse dans la vie sociale et publique ne peut se comprendre et s'interpréter selon la formule : « *Altiora te non quaeras* », parce qu'alors on le déformerait. Aujourd'hui l'Église remercie Dieu de la foi, du don de l'Épiphanie et, en même temps, du don de l'ouverture. Toute l'Église prie et oeuvre dans cette direction afin que ce double don, qui est à la base de tant de questions et de tant de vicissitudes humaines, trouve droit de cité dans la vie des individus, des nations, des États, des continents ; dans la vie de l'humanité tout entière. © Copyright 1979 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana